



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation au numérique  
en santé



mon  
ESPACE  
SANTÉ

# SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

## Présentation du programme

Mise à jour MARS 2025



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU



# 1

## Le programme Ségur numérique

# Le Ségur numérique, un programme emblématique de la politique de développement du numérique en santé



Lancé en 2021, le programme Ségur numérique a pour ambition de **généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé**, entre les professionnels de santé et les usagers. Grâce à un **investissement inédit de 2 milliards d'euros**, il représente un formidable accélérateur pour mettre le numérique au service de la santé.

Il traduit également une nouvelle manière de mener une politique publique **dans une logique d'Etat-plateforme**, avec le déploiement d'infrastructures partagées à l'échelle nationale, en particulier avec Mon espace santé, une co-construction permanente avec les associations de patients, les représentants des professionnels et établissements et les entreprises du secteur, et une intervention inédite de l'Etat dans la mise à jour des logiciels des professionnels.

Plus d'informations sur <https://esante.gouv.fr/segur>



L'ambition de **généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé** entre professionnels et avec l'utilisateur, pour mieux prévenir, mieux soigner et mieux accompagner



Un **investissement inédit de 2 Md€**, dont 600M€ dédiés au secteur médico-social, **intégralement financé par le Plan de Relance et de Résilience**



Un accélérateur du déploiement de la Feuille de route, pour **mettre le numérique au service de la santé**

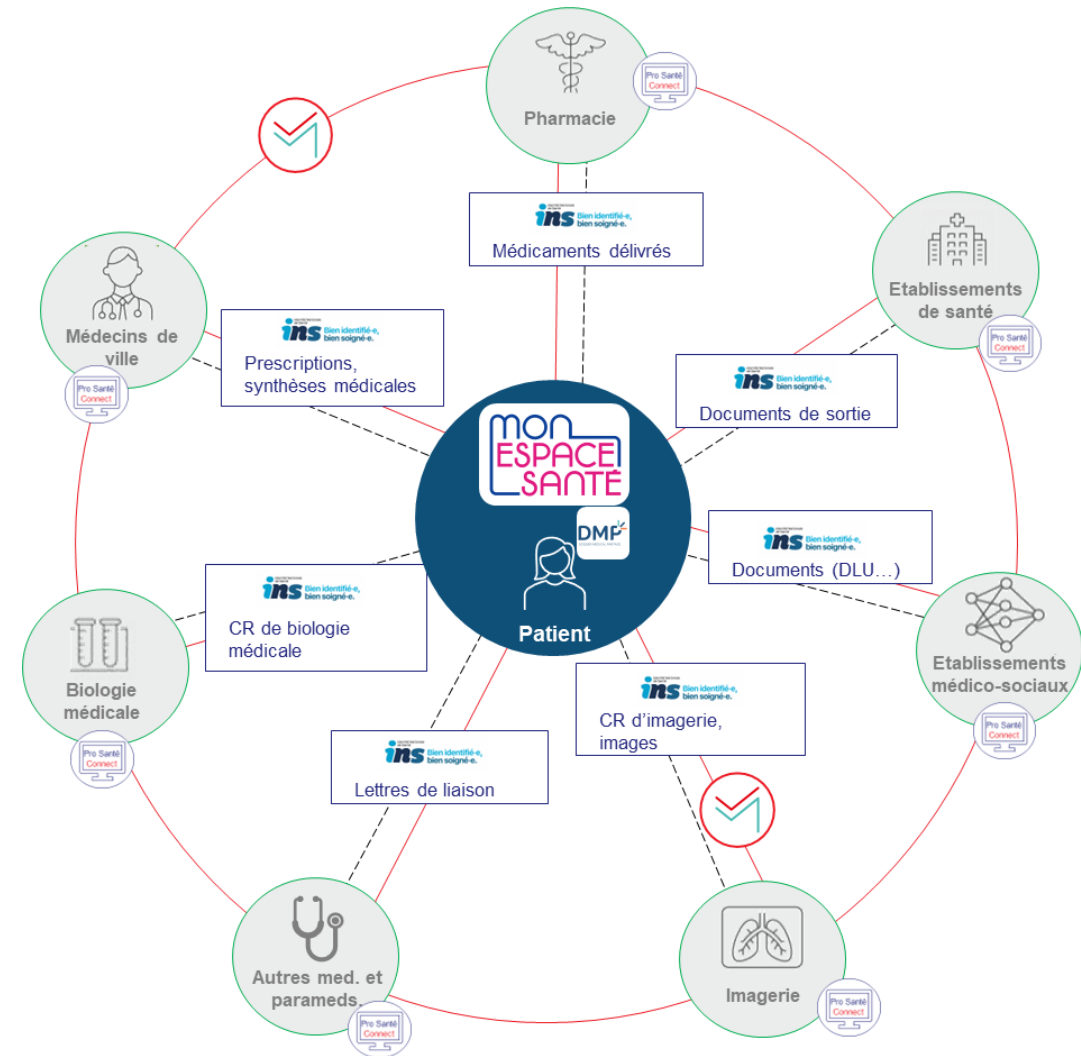


Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

# L'ambition Ségur : généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé, entre professionnels et avec l'utilisateur

Répondre concrètement aux attentes des patients et des professionnels, pour mieux prévenir, mieux soigner et mieux accompagner :

- ✓ Le patient dispose **dans son profil Mon espace santé d'une copie numérique de ses documents de santé** à chaque épisode de soins
- ✓ Les professionnels de santé autorisés peuvent **consulter les documents de santé** dans le profil Mon espace santé de leur patient
- ✓ Les professionnels de santé sont **destinataires, par messagerie sécurisée de santé (MSSanté), des résultats des examens prescrits**
- ✓ Le médecin traitant et/ou correspondant reçoit par MSSanté une **copie des résultats d'examen et des documents de sortie d'hospitalisation**



# La méthode Ségur : une trajectoire en trois étapes, et des leviers d'action complémentaires et en partie inédits

## Trajectoire



## Méthode

- ✓ **Co-construction systématique** avec les représentants des professionnels et les industriels, au sein des « Taskforces Ségur »
- ✓ **Suivi en transparence des résultats** avec l'écosystème, lors des COSUI Ségur et sur la page [Transparence](#)
- ✓ Ecoute du terrain et **suivi « jusqu'au dernier km »**, en particulier avec le dispositif [Sentinelle](#)

## Leviers

**Agir en parallèle sur différents leviers en tenant compte de la diversité des métiers et des logiciels :**

- Certifier la conformité des logiciels et **financer le déploiement de mises à jour conformes auprès de l'ensemble des professionnels**, grâce à un dispositif innovant d'achat pour compte auprès des éditeurs (dispositifs SONS)
- Financer la **transformation des pratiques des professionnels**, en ville (avenants conventionnels de l'Assurance maladie), à l'hôpital (programmes SUN-ES et HOP'EN 2) et dans le médico-social (programme ESMS numérique)
- Fixer les **obligations réglementaires en cohérence** avec le déploiement des prérequis techniques, tant pour les industriels que pour les professionnels de santé

Mais aussi **renforcer la place du numérique** dans certains dispositifs existants (certification HAS, COFRAC, financements IFAQ, ...), et **agir en parallèle pour la cybersécurité** avec le programme CARE (renforcement des annuaires, déploiement de MIE 2 facteurs, ...)

# Les dispositifs Ségur (1/2) : la mise à jour des logiciels avec les Systèmes Ouverts et Non Sélectifs (SONS)

- Le SONS est le dispositif par lequel l'Etat vient **acheter une prestation de mise à jour logicielle**, auprès d'un industriel **dont le logiciel a été préalablement référencé auprès de l'ANS**, pour le compte d'un établissement ou professionnel qui en fait la commande
- Le financement est attribué à l'industriel **en contrepartie de la réalisation effective d'une prestation**, dont le contenu, les conditions de réalisation et le prix **sont définis par arrêté**

## Vague 1

2021-2024

- ✓ **Gestion de l'identité nationale de santé**
- ✓ **Envoi systématique des documents de santé**, vers le profil Mon espace santé du patient, et par MSSanté vers les correspondants de santé

## Vague 2

A partir de 2024

- ✓ **Consultation facilitée par le professionnel** de l'information disponible dans Mon espace santé
- ✓ **Intégration fluide des documents reçus par MSSanté**
- ✓ **Sécurité** du logiciel

### Des SONS dédiés aux logiciels clés du partage des données de santé dans chaque secteur

#### Médecins de ville

- Logiciels de gestion de cabinet (**LGC**) des médecins en cabinet de ville et des structures d'exercice coordonné

#### Etablissements de santé

- Référentiels d'identité (**RI**)
  - Dossiers patient informatisé (**DPI**)
  - Plateformes d'intermédiation (**PFI**)
- des établissements de santé de tous secteurs

#### Biologie médicale

- Systèmes de gestion de laboratoire (**SGL**)
  - Transcodeurs **LOINC**
- des LBM de ville et hospitaliers

#### Imagerie médicale

- Systèmes d'information radiologique (**RIS**)
  - Partage d'images médicales (**DRIMbox**)
- des structures de radiologie et médecine nucléaire de ville et hospitalières

#### Officines de ville

- Logiciels de gestion d'officines (**LGO**)

#### Autres professionnels de santé

- Logiciels de gestion de cabinet (**LGC**) des sages-femmes, chirurgiens-dentistes et paramédicaux exerçant en ville

#### Médico-social

- Dossiers usagers informatisés (**DUI**) des établissements des secteurs PA, PH, Domicile, Protection de l'enfance et Personnes en difficultés spécifiques

# Les dispositifs Ségur (2/2) : les incitations aux usages numériques pour les professionnels et les établissements

- En parallèle de la mise à jour des logiciels, le Ségur numérique **accompagne la transformation des pratiques des professionnels et des établissements**, sous la forme de **financements conditionnés à l'atteinte de cibles d'usages numériques**



## En établissement de santé, avec le programme SUN-ES

- Ouvert à tous les établissements de santé, quels que soient leur statut, taille et activité
- Incitations au **partage des documents de santé clés** (documents de sortie d'hospitalisation, CR de biologie médicale, CR d'imagerie), vers Mon espace santé et par MSSanté
- **4 fenêtres successives de candidature** jusqu'à fin T1 2024

➡ **+80% des ES ont été bénéficiaires du programme, représentant 94% de l'activité hospitalière du pays**

Pour en savoir plus : [page officielle](#) du programme SUN-ES sur le site du Ministère



## En ville, via les accords conventionnels de l'Assurance maladie

- Intégration d'indicateurs d'usage numérique dans les accords conventionnels de l'Assurance maladie
- Incitations à s'équiper d'un logiciel référencé Ségur (cf. SONS), et à **utiliser les services socles du numérique en santé** : alimentation Mon espace santé, MSSanté, Ordonnance numérique, ...
- Financement spécifique pour la production et le **partage des volets de synthèse médicale**

➡ **+71.000 médecins ayant bénéficié du Forfait structure, et +20.000 des financements dédiés au VSM**

Pour en savoir plus sur le [Forfait structure](#) et les autres dispositifs conventionnels



## Dans le secteur médico-social, avec le programme ESMS numérique

- Généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Déployer **un dossier usager informatisé (DUI)** interopérable et compatible avec Mon espace santé pour chaque personne accompagnée

➡ **+30.000 ESSMS engagés dans le programme ESMS numérique à fin 2024**

Pour en savoir plus : [page officielle](#) du programme ESMS numérique sur le site de la CNSA

# 2

## Les résultats obtenus et les défis encore à relever

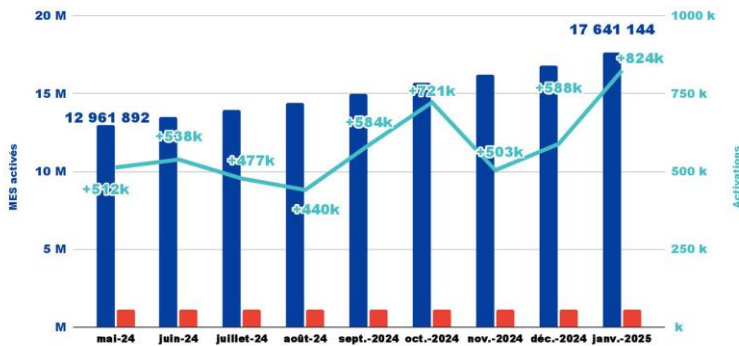
# 1<sup>e</sup> « petit pas » : doter tous les patients d'un carnet de santé numérique gratuit et souverain avec Mon espace santé



Une couverture du carnet de santé des français numérique qui s'élargit

**+97%** des français ont un profil Mon espace santé ouvert (68,7M)

**Moins de 1,5%** se sont opposés (chiffre stable)



Une prise en main qui s'accélère

Plus d'**1 français sur 4 (18M)** l'a activé (26%)

Une dynamique continue avec **+600K activations** en moyenne par mois et **+6M** de profils activés en 1 an



Des utilisateurs qui s'engagent dans l'usage de l'application



**9 utilisateurs sur 10** ont déposé un document de santé



Près **100k** RDV renseignés et **20k** rappels



**27%** des profils médicaux complétés



**+450k** questionnaires bilans aux âges clés remplis



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

**Près d'un utilisateur sur deux revient tous les mois sur l'application**

## 2<sup>e</sup> « petit pas » : atteindre une masse critique de documents dans Mon espace santé avec le déploiement de la vague 1 (1/2)

- Un **engagement massif des industriels pour développer des logiciels** conforme aux exigences Ségur : près de **250 solutions** référencées par l'ANS ([voir la liste](#))
- Le déploiement des « mises à jour Ségur » **auprès d'une large majorité des acteurs de l'offres de soins** sur une **durée inédite** (~2 ans)

### HÔPITAL



Environ **2.000 ES équipés** sur chacun des 3 dispositifs Hôpital, représentant **~80% de l'activité hospitalière** du pays  
**9 ES sur 10** ont bénéficié de la mise à jour d'au moins une des trois briques logicielles

### MÉDECINS



**+50.000 médecins équipés** en cabinet libéral  
**2 MSP éligibles sur 3** et **1 centre de santé éligible sur 2** ont également bénéficié de la mise à jour vague 1

### BIOLOGIE



**2 sites équipés sur 3** en biologie médicale de ville  
**1 site hospitalier sur 4**

### IMAGERIE



**7 sites équipés sur 10** en ville, et **4 sites hospitaliers sur 10**  
Au total, un parc équipé représentant **~75% des actes de radiologie produits sur les plateaux techniques**

### PHARMACIE



**94% des officines équipées**

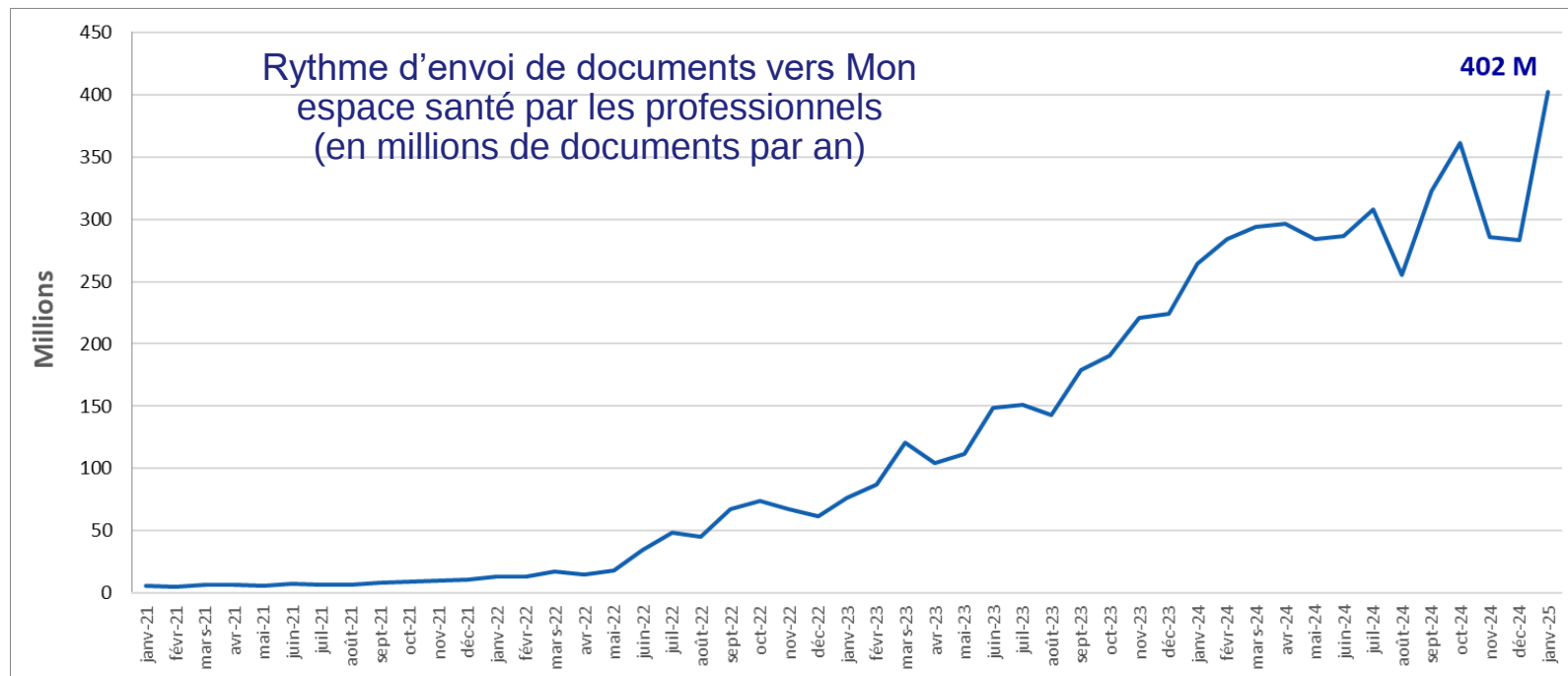
### MÉDICO SOCIAL



**Près de 20.000 établissements sociaux et médico-sociaux équipés**

## 2<sup>e</sup> « petit pas » : atteindre une masse critique de documents dans Mon espace santé avec le déploiement de la vague 1 (2/2)

- A l'issue de la vague 1, la masse critique est atteinte : **plus d'un document de santé sur deux est envoyé par le professionnel vers le profil Mon espace santé du patient**



En janvier ;

- **+33,5M** de documents de santé ont été versés par les professionnels dans 11,5M de dossiers médicaux de Mon espace santé
- +1M de lettres de liaison hospitalières ont été versées, ce qui représente **+60% des séjours du mois**
- Près de **5M de documents consultés par les patients** en décembre



Toutes les métriques du Sécur numérique sont publiées mensuellement sur la page <https://esante.gouv.fr/secur/transparence>



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

# 3<sup>e</sup> « petit pas » : permettre aux professionnels de consulter simplement l'information médicale pertinente

- Les professionnels **peuvent d'ores et déjà consulter le DMP de leur patient** par l'interface web disponible sur [www.dmp.fr/ps](http://www.dmp.fr/ps), en se connectant par CPS ou par e-CPS grâce à Pro Santé Connect. Certains logiciels de ville permettent également de consulter le DMP
- Les premières pratiques de consultation du DMP **commencent ainsi à émerger** : en ville, 30.000 médecins ont déjà consulté au moins un document de santé, et à l'hôpital une expérimentation a été menée avec succès au S2 2024 auprès de 18 structures
- Le **3<sup>e</sup> « petit pas » reste encore à franchir pleinement**, pour permettre aux professionnels de consulter simplement l'information médicale désormais abondante au format numérique grâce à Mon espace santé et la MSSanté, avec plusieurs chantiers lancés de façon coordonnée pour y arriver :

Doter tous les PS d'une **version logicielle adaptée à la consultation fluide de Mon espace santé**



**Dispositifs SONS Vague 2**, pour financer la mise à jour des logiciels de l'ensemble des ES / PS

Continuer à encourager l'**adaptation des pratiques** et le développement des **usages numériques**



**Poursuite des programmes de financement à l'usage** : nouveau forfait numérique en ville, suite de ESMS numérique dans le médico-social, et programme HOP'EN2 en relais de SUN-ES pour les établissements de santé

**Renforcer la sécurité SI** pour garantir la confiance dans le partage des données de santé



**Programme CaRE & dispositifs Hospiconnect**, pour renforcer la SSI et généraliser l'identification électronique à 2 facteurs dans les établissements

Apporter des **solutions** à certains « cailloux dans la chaussure » **remontés du terrain**



**Poursuite de la démarche « Sentinelles »**, pour expliquer les « Fondamentaux de l'échange de données », faciliter la délégation au secrétariat médical, gérer le consentement du patient, etc.

# 3<sup>e</sup> « petit pas » : la vague 2 du Ségur numérique est lancée !



- Une 2e vague de mise à jour des logiciels des professionnels, y compris ceux n'ayant pas souscrit à la vague 1, pour :
  - **Faciliter la consultation de l'information disponible dans Mon espace santé** par les professionnels , y compris **les images médicales** grâce à la création du réseau DRIM-M
  - Faciliter **l'intégration des documents médicaux reçus par MSSanté**
  - Renforcer la **sécurité des systèmes d'information** (avec notamment un « test d'intrusion » imposé aux industriels)



👉 Tous les dispositifs Vague 2 sur la [page dédiée](#) du site de l'ANS

👉 Les solutions candidates et les solutions référencées sur <https://esante.gouv.fr/segur/solutions>



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



Agence Régionale de Santé



Centre National de Dépôt et d'Agrément



Agence de Services  
et de Paiement



Toutes les infos, les documents  
officiels, et l'avancée du  
programme partagée lors de  
chaque COSUI, sur la page

<https://esante.gouv.fr/segur>



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU